



LE PETIT RAPPORTEUR : deux formes d'engagement.....	2
LES CHIFFRES de la précarité en Indre-et-Loire.....	2
ACTUALITE : pas de boulimie à E&S.....	3
Moins d'argent pour l'insertion ?.....	3
DOSSIER : Migrants en Touraine, état des lieux.....	4
Rôle et place de notre association	
Des mineurs étrangers désormais «accompagnés»	
RAR, des réfugiés en voie d'intégration	
Et toujours trop peu de « familles solidaires »	
PARTENAIRE : la Table de Jeanne-Marie elle-même à la rue ?.....	10
VIE DE L'ASSOCIATION : assemblée générale le 17 mai.....	11
Entraide et Solidarités se renforce.....	11
Bénévolat : nouvelles modalités.....	12
Nouvelles voies de communication.....	13
VIE DES SERVICES : on va tourner la page du CASOUS.....	14
S. Badonnel, nouveau « chef des chantiers ».....	15

ÉDITO

Un besoin d'humanité...

Notre pays, berceau de la Déclaration des Droits de l'Homme, est secoué par le débat sur l'accueil des migrants.

Des personnes, des villes, accueillent aujourd'hui ces exilés. Elles le font de façon volontariste, tentant d'assumer la part d'hospitalité constitutive de toute organisation humaine, qui place les droits des individus au fondement de la constitution. Elles le font de façon contrainte parfois, « à reculons », laissant alors l'arbitraire s'installer, jetant un voile d'ignorance sur une gestion autoritaire des flux conduisant à la violence et à l'indignité.

Entre les deux, des pratiques s'inventent, des solidarités voient le jour.

L'idée n'est pas de tenir un discours simple, humaniste, au risque de le voir qualifié simplement d'utopiste,

mais bien de montrer ce qui marche pour faire évoluer les regards, d'examiner les conditions par lesquelles un territoire peut accueillir dignement des personnes.

L'enjeu est de faire reconnaître dans des situations que chacun pourra trouver inacceptables à l'aune de ses propres critères, la possibilité d'une alternative satisfaisante du point de vue de ceux qui migrent comme de ceux qui demeurent, de ceux qui circulent comme de ceux qui s'installent, de ceux qui craignent pour leur identité comme de ceux qui craignent pour leur vie.

Cet optimisme de la volonté doit être contagieux et résolu.

Marie-Paul Legras-Froment,
Présidente d'Entraide et Solidarités

Don ou bénévolat : deux formes d'engagement

« La générosité des Français se compte en milliards ». « Alerte sur les dons ». Deux gros titres parus à quelques mois de distance dans un grand quotidien national. La seconde étude, réalisée par le réseau associatif « Recherche et Solidarité » dans son 22^{ème} baromètre de la générosité, a déclenché une véritable alerte chez les responsables financiers du monde associatif au moment où les besoins d'aide et les signes de pauvreté semblent se multiplier.

« En 2016, 5,28 millions de foyers fiscaux ont déclaré au moins un don sur leur feuille d'impôt sur leurs revenus, mais ils étaient 5,51 millions en 2015 (5,7 selon les chiffres définitifs de Bercy). De plus, ce résultat se double d'un autre indice de mauvais augure : les dons ont stagné en 2016 pour la première fois : 2,49 milliards contre 2,48 en 2015 ».

Les dernières nouveautés fiscales pourraient engendrer une nouvelle évolution défavorable : hausse de la CSG et effritement du pouvoir d'achat chez les retraités des classes moyennes, qui constituent les gros bataillons de donateurs réguliers ; suppression de l'ISF transformé en impôt sur la fortune immobilière (IFI) des grands donateurs ; prélèvement à la source, sorte d'année blanche aux conséquences un peu confuses. « La situation est d'autant plus délicate que ce possible affaïssement des dons viendrait se cumuler avec la baisse des subventions publiques et la disparition de la réserve parlementaire qui finançait les actions locales associatives à hauteur de 30 ou 40 millions par an ».

Face à ces signaux quelque peu alarmistes, il est bon d'approfondir la situation, y trouver des signes d'espoir et souligner les exigences qui en découlent.

Premier correctif fourni par la même étude : « Aujourd'hui, 22 % des donateurs ont entre 60 et 69 ans, 32 % 70 ans et plus, mais ce sont les moins de 30 ans qui donnent le plus par rapport à leurs revenus ». Autre aspect : de plus en plus de personnes ne se contentent pas d'un don. Répondant à une motivation aux diverses origines - valeurs transmises par la famille, questionnement provoqué par une situation, choix professionnel de départ qui se banalise, ou tout simplement besoin de s'investir pour s'occuper - elles veulent prendre part à une action concrète, collective, tisser des liens, faire société.

« En France, selon le dernier "Etat des lieux du bénévolat" publié par France-Bénévolat, 13 millions de personnes sont engagées comme bénévoles dans l'une des 1,3 million d'associations en activité ». 40.000 en Touraine, plus de 160 à Entraide et Solidarités. Les formes de cet engagement sont multiples selon les bénéficiaires auxquels les bénévoles s'adressent ou les besoins non satisfaits auxquels ils veulent répondre au côté des professionnels associatifs.

Craintes pour les financements de demain, nouvelle forme d'engagement. Jacques Malet, fondateur du collectif d'experts « Recherche et Solidarité », exprime un souhait : « Les nouvelles générations n'ont pas les mêmes motivations. Alors que les donateurs plus âgés sont souvent fidèles à une association, les plus jeunes ont envie de financer un projet précis. Les associations doivent adapter leur message ». Philippe Jahshan, président du « Mouvement associatif » ajoute : « Le bénévolat est en pleine mutation. Les nouvelles formes d'engagement sont plus courtes, elles se font plutôt sur un projet que par fidélité à une association. Il y a donc un enjeu à capter ces nouveaux bénévoles et à les fidéliser ».

Libres propos de Jean Paillou

LES CHIFFRES DE LA PRECARITE EN INDRE-ET-LOIRE

	décembre	janvier	Février
Total des appels au 115	3939	3301	3241
Nombre cumulé des refus au 115	961 soit 77 personnes distinctes	210 soit 41 personnes distinctes	128 soit 32 personnes distinctes
Ménages en attente d'hébergement d'insertion	165 ménages soit 233 personnes	175 ménages soit 250 personnes	172 ménages soit 244 personnes

Lors des trois derniers mois, le nombre de refus 115 a considérablement baissé. Un recours important à l'hôtel a été orchestré par l'Etat, afin que les familles avec enfants soient mises à l'abri. De plus, deux vagues de froid ont entraîné l'ouverture de places exceptionnelles. Concernant les ménages en attente d'insertion, le nombre continue d'augmenter, inexorablement.

Entraide et Solidarités : pas de boulimie...

Le domaine de l'action sociale n'est pas, ou pas encore, concerné par le tourbillon des réformes gouvernementales qui s'enchaînent ces derniers mois. On peut le regretter d'ailleurs. Mais cela ne signifie pas qu'il ne se passe rien. Localement en tout cas, la vie d'Entraide et Solidarités est tout sauf un long fleuve tranquille en ce moment. Depuis le dernier numéro de Perspectives et comme on peut le voir sur notre site (www.entraide-et-solidarites.fr) les changements en cours, les projets à court terme ou les développements envisagés se succèdent : création des lits d'accueil médicalisés à la Chambrerie, et en conséquence transfert des 19 places de réinsertion, déménagement prochain du Pôle social et médical, actions nouvelles auprès des mineurs étrangers, accompagnement de réfugiés, recrutements et réorganisations en conséquence, perspectives d'aménagements au service d'insertion par l'activité économique, peut-être nouvelles places de pension de famille, etc.

Dynamisme ou boulimie ? Vitalité ou « impérialisme social » ? Peur du vide et fuite en avant ? En interne comme à l'extérieur sans doute, des interrogations ou des craintes ont pu apparaître. Aussi, la présidente comme la direction ont-elles été amenées à expliquer que toutes ces évolutions simultanées ne résultent d'aucune décision d'expansion, d'aucune envie de « grossir pour grossir » ni d'aucune nécessité de trouver des « marchés » pour entretenir ses activités : l'association ne fait que répondre à des besoins nouveaux quand elle pense pouvoir le faire, et si ces activités sont conformes à ses valeurs. Il reste que le conseil d'administration et l'assemblée générale doivent veiller à ce que cette expansion soit maîtrisée.

Moins d'argent pour les CHRS ?

Le gouvernement prévoit de diminuer de 57 millions d'euros en quatre ans les crédits affectés au fonctionnement des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, dont une amputation de 20 millions dès cette année. Cette mesure d'économie doit intervenir par simple voie réglementaire et au moyen de tarifs plafonds. Alors même que les établissements ont évidemment arrêté leurs budgets depuis longtemps. Et en contradiction avec la démarche de « contractualisation pluriannuelle d'objectifs et de moyens » (CPOM) en cours d'aboutissement en Indre-et-Loire après des négociations de plusieurs mois. Entraide et Solidarités gère 217 places de réinsertion, dans des résidences collectives ou en logements diffus. On ignore dans quelle mesure la dotation correspondante sera affectée.

Mais l'association est au nombre des protestataires par l'intermédiaire de sa Fédération des Acteurs de la Solidarité, qui a écrit le 5 mars au Premier ministre avec douze autres organisations nationales. Les signataires écrivent notamment : « Nos organismes représentent l'ensemble des structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des personnes en situation de grande exclusion (...) qui insèrent 43 000 sans domicile. La mesure d'éco-

nomie, appliquée brutalement, pourrait conduire à la fermeture de plus d'un millier de places d'hébergement, et à la suppression de plusieurs centaines de postes d'intervenants sociaux.

Alors que les besoins sont immenses, cette décision comptable prise sans étude d'impact aura des conséquences désastreuses, en contradiction avec les objectifs fixés par le président de la République. Nous reconnaissons l'effort conséquent inscrit au budget 2018 pour l'hébergement des personnes vulnérables, mais nous ne comprenons pas cette mesure qui privilégie les hôtels et les centres d'hébergement d'urgence, dans lesquels l'insuffisance de l'accompagnement limite fortement les possibilités d'insertion des personnes hébergées (...) ».

D'autres arguments sont mis en avant pour, en conclusion, demander au Premier ministre « de sursoir à cet arbitrage, afin que nos associations puissent engager avec [ses] services un travail de fond visant à élaborer une nouvelle tarification, qui ne pénalise pas les publics les plus en difficulté et qui n'ait pas pour unique finalité une rationalisation budgétaire à court terme... »

Deux dates à retenir

• **Judi 19 avril**, de 9h à 17h salle polyvalente des Halles de Tours (1^{er} étage), « journée des pensions de famille » d'Indre-et-Loire. Habitants et salariés invitent à échanger sur le thème : « Quand la santé mentale empêche l'accès au logement, ou y complique le maintien », avec théâtre, film, débat, ateliers, etc. Inscription obligatoire sur : <http://goo.gl/forms/tbSEGkfdRnWSgZzF2>

• **Samedi 26 mai**, 14h30 à l'Escale, à Saint-Cyr-sur-Loire, nouvelle reconstitution du procès fictif, en Cour d'assises, d'un homme accusé de viol conjugal. La Délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité Femmes-Hommes, et ses partenaires, ont organisé cette « représentation » pour faire reculer les non-dits dans ce domaine. Face au succès remporté le 25 novembre dernier, une seconde représentation est proposée, sur réservation : ddcs-etudes-conferences-ddfe37@indre-et-loire.gouv.fr

Migrants en Touraine, état des lieux

L'arrivée de migrants en France est loin, très loin, de revêtir le caractère massif que connaissent par exemple le Liban, la Grèce ou l'Italie. Et l'arrivée d'étrangers en Touraine est loin, très loin, de poser les problèmes rencontrés à Paris et dans une partie de l'Île-de-France, pour ne pas évoquer Calais. On peut difficilement parler ici de « pression migratoire », même si quelques perturbations affectent la tranquillité tourangelle. Les désagréments subis par certains et les appréhensions des autres ne sont rien au regard des souffrances de ceux qui fuient la guerre ou la misère. Rien, au regard des tourments des quelques dizaines d'hommes, femmes et enfants à qui, chaque soir à Tours, il manque un toit pour la nuit. La situation évolue très rapidement. Ce qui ne nous dispense pas d'essayer de faire le point.

Une énième loi, baptisée celle-ci « asile-immigration », entend adapter la réponse du pays à ce phénomène de civilisation. Elle entre en discussion au Parlement. Il est donc trop tôt pour imaginer ce qu'elle pourra changer concrètement. Ce qui n'empêche pas d'essayer d'y voir plus clair sur la situation aujourd'hui en Touraine. Il va de soi que le sujet exclut ceux qui sont déjà installés et intégrés parfois depuis des décennies, originaires d'Europe ou d'ailleurs, souvent binationaux. Il n'est pas question non plus des « filières communautaires » - tels les commerçants asiatiques ou plus récemment les chrétiens d'Irak - qui s'appuient sur leurs compatriotes d'ici pour se fondre en douceur dans notre société ; ni bien sûr des étudiants étrangers en séjour provisoire.

Depuis plus d'une dizaine d'années maintenant arrivent en Europe de l'Ouest des étrangers, ressortissants des pays de l'Est, d'Afghanistan, de Syrie, d'Afrique et d'ailleurs, en proie à des dictatures qui ne disent jamais leur nom, terrorisés par d'interminables guerres, ou plus communément à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leur famille. Ceux qui sont en situation de détresse physique ou sociale, sans ressources ni relations en Touraine, doivent théoriquement bénéficier d'un accueil « immédiat, inconditionnel et continu », tout comme les Français. Ils devront appeler le 115 pour tenter de trouver un toit provisoire, en centre d'hébergement ou à l'hôtel. Le nombre de places relevant de cette catégorie dite d'urgence, financées par l'État, a été plus que multiplié par trois depuis juillet 2012, passant de 144 à 452 places, mais il s'avère chaque jour insuffisant (sauf en période hivernale, où des places sont ajoutées mais avec un accueil plus sommaire).

L'arrivée de **jeunes étrangers** - les MNA, « mineurs non accompagnés » - constitue un phénomène plus récent et un cas à part. Ils arrivent par centaines ces derniers mois en Indre-et-Loire comme ailleurs, en grande majorité des garçons originaires d'Afrique : 269 en 2016, 553 en 2017, et environ 300 depuis le début 2018. Ils seront très probablement plus de 1 000 à se présenter cette année, et pourraient coûter jusqu'à 20 millions d'euros au budget de la collectivité. Les départements ont entamé en mars une négociation avec l'État pour partager la charge, sans aboutir d'emblée. Ceux qui sont reconnus mineurs et effectivement isolés, après une « évaluation » plus ou moins poussée, doivent en effet être mis à l'abri et pris en charge par

le Département. Ils reçoivent un pécule mensuel d'argent de poche de 25 € pour les moins de 17 ans, 40 € au-delà, plus 48 € pour la vêture. Mais ici les structures et les personnels de l'Aide sociale à l'Enfance se sont vite révélés insuffisants. Aussi le Conseil départemental s'est-il tourné dès l'an passé vers notre association (lire plus loin) avant, le mois dernier, d'en appeler à une mobilisation citoyenne des familles volontaires pour héberger ces jeunes, contre une allocation de 15,62 € par jour.

Demandeurs d'asile, ou pas

En fait, l'accueil dépend du statut administratif de la personne. Une première catégorie est constituée par les étrangers qui relèvent des accords de Dublin. Ceux-ci imposent de les renvoyer dans le pays de l'Union européenne où ils ont été enregistrés la première fois. Mais ils n'y sont réadmis que si le pays en question le veut bien. Et ce qui fonctionne par exemple avec l'Allemagne ne marchera pas avec la Grèce... Une loi votée en début d'année permet alors de les placer en rétention. Ce qui ne résout pas le problème, et fait d'eux des immigrés « ni expulsables, ni régularisables ». Il n'y a pas de statistique pour dire combien de « Dublinés » séjournent en ce moment en Indre-et-Loire. Certains voulaient se rendre en Grande-Bretagne et ont été dispersés sur la France entière, puis hébergés dans les CAO* créés en octobre 2015 pour « évacuer » Calais, et réservés aux hommes seuls. La préfecture d'Île-de-France dirige des migrants vers les CAO tourangeaux qui comptent 78 places, sont gérés par ADOMA (60) et la Croix-Rouge (18), et financés également par l'État.

Les **demandeurs d'asile**, d'autre part, constituent une autre catégorie, plus nombreuse (les « Dublinés » qui choisissent finalement de demander l'asile à la France en représentent environ la moitié). L'OFIL* anime et coordonne leur entrée en CADA* ou HUDA*, qui totalisent 536 places entre l'agglomération tourangelle et Chinon. Elles sont réparties entre COALLIA, ADOMA, Entraide et Solidarités, et Emergence, et financées elles aussi par l'État. Un appel à projets est en cours pour la création de places supplémentaires. Les migrants bénéficient dans ces structures d'un accompagnement, afin notamment de les aider à présenter au mieux leur dossier de demande. Si leurs ressources sont inférieures au RSA, ils peuvent percevoir une allocation de 6,80 € par jour pour une personne, 10,20 € pour deux, 13,60 € pour trois personnes, etc., augmentée de 5,40 € si aucune place

d'hébergement ne leur a été proposée. En 2013, 725 demandes avaient été déposées en Indre-et-Loire : leur nombre est passé à 1 119 l'an dernier.

L'instruction de la demande par l'OFPPA* exige de six à dix-huit mois. Durant ce temps, d'autres demandeurs se présentent, en plus grand nombre que les sorties du dispositif, de sorte que les filières sont « embolées ». En 2015, l'asile avait été attribué à 118 demandeurs hébergés en Touraine. L'année dernière, le nombre de demandes satisfaites est passé à 280, soit exactement un dossier sur quatre. Dans un département qui compte plus de 650 000 habitants, rappelons-le. Pas de quoi menacer la « cohésion sociale ».

Ceux qui ont obtenu l'asile sont devenus administrativement des « réfugiés », et en même temps que ce statut, ils se voient attribuer des droits (au logement, au travail...) pour s'intégrer où ils le veulent. Mais ils sont parfois sans aucune ressource, et n'ont pas toujours l'autonomie suffisante pour s'installer rapidement par eux-mêmes. Pour les aider si nécessaire à apprendre le français, à s'y retrouver dans nos institutions, nos procédures et nos codes sociaux et culturels, des dispositifs spécifiques ont été progressivement mis en place. Par exemple le programme « Familles solidaires » d'Entraide et Solidarités, relevant de la création par le précédent gouvernement d'une action baptisée « hébergement citoyen ». Ou, tout récemment, l'opération « Relogement de réfugiés » au titre de laquelle la préfecture a confié à notre association l'accompagnement social de 256 ménages (dans les deux cas, lire plus loin). Enfin, le mois dernier, les pouvoirs publics ont lancé un autre appel à projets intitulé « intégration et accès à la nationalité française », qui vise les 18-25 ans en situation régulière, appel sur lequel nous avons fait une proposition.

Des initiatives citoyennes

Quand sa demande d'asile est refusée par l'OFPPA, le migrant devient un « débouté ». Une « obligation de quitter le territoire français » lui est signifiée. S'il ne part pas volontairement, il est susceptible d'être expulsé, mais on sait qu'une faible proportion de déboutés est reconduite à la frontière. Les autres se retrouvent en situation irrégulière. Par définition, on ne connaît pas non plus le nombre exact de sans-papiers en Indre-et-Loire, que certains services situent autour de 300. S'y ajoutent de jeunes adultes qui n'ont pas été reconnus mineurs et ne sont donc pas pris en charge. Il n'y a pas de dispositif spécifique pour ces jeunes étrangers, qui doivent passer par le 115 pour être aidés.

Entraide et Solidarités : toute une gamme d'interventions

Dans le contexte décrit ci-dessus, quel est le rôle de notre association ? Sa place est à la fois celle d'un opérateur important, auquel les pouvoirs publics confient des missions précises, et celle d'un acteur militant parmi les autres, qui saisit toutes les occasions pour essayer de faire progresser la cause des personnes en difficulté. Migrants ou pas.

- Les étrangers « primo-arrivants » en Touraine et sans logement qui passent par le 115, peuvent trouver un hébergement d'urgence, en fonction des places disponibles et de leur situation (état de santé, présence d'enfants, etc.). Nous gérons 191 places d'hébergement d'urgence sur les 452 que compte le département.

- Parmi ces étrangers se trouvent des **demandeurs d'asile**, qui se-



En dehors de ces procédures officielles, diverses initiatives citoyennes, humanitaires et militantes, parfois individuelles mais de nature associative le plus souvent, interviennent auprès des exilés. C'est le cas, chacune avec sa spécificité, des associations regroupées au sein de la Coordination Migrants (lire plus loin). Certaines pour leur procurer un logement provisoire, et non financé par la collectivité, comme le font Chrétiens migrants ou Welcome par exemple, pour les aider dans leurs démarches, leur fournir une aide alimentaire comme le fait La Table de Jeanne-Marie, des vêtements, l'accès à l'éducation, à des loisirs sportifs ou culturels, etc. Toutes interpellent plus ou moins vivement les pouvoirs publics et soulignent l'insuffisance des moyens mis en œuvre. Mais ces efforts conjugués ne suffisent pas à mettre tout le monde à l'abri. Des migrants - vite repérés par les malfaiteurs - « rejoignent » à la rue des exclus tourangeaux, sans qu'il y ait à Tours de sinistre campement. Mais pour être quasi invisible du plus grand nombre, la détresse n'en existe pas moins et se réfugie le soir venu dans des squats, sous quelques tentes d'infortune, dans des parkings ou même des laveries automatiques... « Pour vivre heureux vivons cachés » : le dicton ignore ces nouveaux pauvres, qui vivent parmi nous à la fois cachés, et malheureux.

*CAO : Centres d'accueil et d'orientation. OFIL : Office français de l'immigration et de l'intégration. CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile. HUDA : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile. OFPPA : Office français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

durées de séjour s'étaient tellement allongées que tout le système se trouvait « grippé ». Les différents publics ne se trouvent donc pas nécessairement à la place que leur statut devrait leur assigner. Les rôles des intervenants sociaux s'en trouvent déplacés et des incompréhensions en découlent. En hébergement d'urgence, les demandeurs d'asile ne bénéficient pas du même accompagnement social que ceux qui sont admis en CAO ou en CADA (mais E&S ne gère aucun établissement de ce type).

- Les étrangers **mineurs non accompagnés** (MNA) : le Conseil départemental a demandé à notre association, en juillet dernier, de contribuer en urgence à l'accompagnement social de ces jeunes. De 15 au début, leur nombre est passé à 60. Et un appel à projets en cours, auquel nous avons répondu conjointement avec l'Association Jeunesse et Habitat, porte sur la prise en charge d'une centaine de mineurs.

- Les **réfugiés**, personnes seules ou familles, ont obtenu l'asile. Ils doivent normalement quitter les CADA. En 2016, le gouvernement avait créé le dispositif d'« hébergement citoyen », et appelé la population à offrir provisoirement le gîte et le couvert à des réfugiés, avec l'aide d'une association pour l'accompagnement social. Entraide et Solidarités fut la seule à y répondre en Centre-Val de Loire, et sous le nom de « Familles solidaires », l'opération a permis à ce jour d'aider 19 réfugiés à s'installer.

En février dernier, cette action a pris une autre ampleur quand, dans le cadre d'un plan national de « relogement », la préfecture a demandé aux bailleurs sociaux de trouver dans le département des logements pour 256 « ménages » (en ce sens un ménage peut être une personne seule ou une famille), et confié à notre association l'aide à leur installation.

Sur ces deux dernières actions, lire plus loin.

- Les **déboutés** du droit d'asile, donc sans-papiers, qui restent en Touraine, peuvent se retrouver dans des hébergements d'urgence, mais aussi « s'attarder » dans des structures où normalement ils n'ont plus leur place. Notamment dans les HUDA et les CADA : cette stabilisation est appelée « présence induite ». L'hébergement d'urgence est le seul à permettre l'accueil des personnes sans droits ni titres, ce qui a pour conséquence d'emboliser les places de ce type d'hébergement.

- Les parents étrangers d'enfants français constituent une autre petite catégorie de migrants. Ils doivent demander un titre de séjour provisoire, ce qui passe par de nombreuses formalités. E&S héberge en permanence, résidence Dolbeau, quelques mères de famille et leurs enfants, et les aide dans leurs démarches.

Ces actions qui viennent au fil des ans, et des besoins, s'ajoutent aux tâches habituelles assurées par notre association, ne s'exercent pas au détriment d'autres catégories de population, puisqu'elles correspondent à des missions et des crédits supplémentaires mis en place par les pouvoirs publics.

Les « plus » : bénévolat et militantisme

Les personnes prises en charge par notre association dans l'un ou l'autre de ces dispositifs y trouvent un accompagnement individualisé, par des travailleurs sociaux formés et expérimentés. Elles peuvent se voir dispenser des soins par notre cabinet médical. De plus, si nécessaire elles peuvent bénéficier de cours au Centre de formation (apprentissage du français, savoirs de base, permis de conduire, etc.) en fonction des crédits qui nous sont alloués par la Région et donc des places disponibles.

A ces missions de service public pour lesquelles Entraide et Solidarités perçoit évidemment des crédits, l'association ajoute sous l'impulsion et la conduite de son conseil d'administration, le renfort de l'action de près de deux cents bénévoles. Elle y ajoute également des initiatives militantes, en s'associant à celles des fédérations auxquelles elle adhère (Fédération des Acteurs de la Solidarité, URIOPSS, FARAJE), ou sur le plan local en partenariat avec d'autres associations chaque fois que possible, ou encore en son seul nom. Exemples : lors de la liquidation de l'association Albert-Thomas il y a un peu plus d'un an, nous avons proposé d'améliorer les conditions d'hébergement d'urgence. Moyennant quoi c'est une autre association, la Croix-Rouge, qui s'est vu confier la reprise du foyer. Beaucoup plus récemment, lors des épisodes de grand froid et alors que nous étions responsables pour la première fois de la gestion d'un gymnase à Saint-Avertin, des militants d'E&S, ne pouvant se résoudre à remettre les personnes dehors à 8h du matin, ont fait en sorte d'en assurer la « garde » dans la journée...

Jeunes étrangers : des mineurs qui ne sont plus « non accompagnés »



Le Centre de formation dispense des cours notamment de français aux jeunes étrangers

Sekou, 16 ans, est arrivé du Mali après un périple semé de dangers, d'angoisses et de péripéties dont on ne demande plus le détail tant elles sont devenues courantes. Hélas. Passé de l'Italie à la France par le train ou à pied par la montagne, il a découvert Paris, la ville-lumière, dans les plus sombres de ses campements. Il y a rencontré des compagnons de son âge à la recherche comme lui d'une vie digne et d'un avenir décent, d'un métier en mesure de faire vivre une famille. Tamba, Mohamed, Kandjoura, Thierno et tant d'autres, nés en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire ou encore en Guinée Conakry, ont connu au même âge les mêmes chemins piégés de l'exil. Et puis on ne sait trop qui, ni pourquoi, les a mis dans un train pour Tours, avec un mot griffonné où est demandée l'adresse du Conseil départemental. Car avant 18 ans, c'est bien auprès de l'instance départementale qu'ils peuvent trouver protection.

Ils sont arrivés en octobre, en décembre ou en janvier, c'est selon. Les services du Département les ont reconnus mineurs. Ils ont tous passé un examen médical. Les établissements de l'Aide sociale à l'Enfance étant pleins, ils sont logés dans des hôtels. Un privilège ? Ils ne se plaignent pas, mais préféreraient être à plusieurs dans un appartement, pour plus de liberté. Et le Département a confié à Entraide et Solidarités leur « accompagnement social ». Nous avons recruté d'abord un éducateur au milieu de l'année dernière, et ils sont maintenant quatre, sous la direction de Thierry Gheeraert. Frédéric, Julie, Chloé et Samy s'occupent chacun du quotidien de quinze jeunes. Pour l'instant, seuls quatre de ces derniers ont pu être logés en appartement, les cinquante-six autres sont à l'hôtel. Un abonnement aux transports en commun leur permet d'aller prendre le déjeuner et le dîner au CHERPA.

S'occuper de leur quotidien passe évidemment par une multitude de petites choses matérielles. Des chaussures de sécurité pour les stages aux repas froids sur les chantiers, en passant par la vêtue et le lavage du linge ou encore l'aide éventuelle au permis de conduire. Mais l'essentiel est bien de les scolariser s'ils en ont l'âge – ils sont une vingtaine dans ce cas –, de leur faire passer des tests au Centre d'information et d'orientation, de leur trouver des stages de découverte des métiers ou mieux encore, mais ce n'est plus la période, de les confier à un

maître d'apprentissage (six ont signé un contrat). Bref, de les amener à formuler un projet professionnel et de les conduire sur ce chemin. Plus ils auront avancé vers une qualification, meilleures seront leurs chances d'obtenir un titre de séjour la majorité venue. Les éducateurs trouvent que « pour la plupart, les patrons sont très accueillants lorsqu'il s'agit d'accepter un stage de découverte ». Ils se déroulent souvent en cuisine, boulangerie, peinture... C'est plus compliqué dans des secteurs d'activité beaucoup plus techniques. Les plus de 16 ans, dont certains ne sont pratiquement jamais allés à l'école dans leur pays, bénéficient de cours dispensés par les formateurs d'Entraide et Solidarités en français, mathématiques et culture générale, numérique, et construction de leur projet. Ces jeunes sont animés d'une forte volonté de réussir, donc « d'une motivation et d'un sérieux » remarqués par tous. Ce qui fait qu'il n'y a pratiquement pas d'incidents de parcours.

Des plaies à l'âme, aussi

Comme on le devine, les mineurs étrangers aspirent également à des activités de loisirs pour occuper leurs plages de temps libre. Sans surprise, le football attire la plupart, mais leur permettre de jouer dans un club supposerait que le Conseil départemental paie la licence, d'environ 150 € par personne pour l'année. Constituer une équipe entre eux n'est pas simple non plus. On devrait plus facilement leur permettre d'aller à la piscine ou au cinéma de temps en temps. Mais quand on leur demande quel est le plus difficile pour eux, ici et maintenant, plus que la langue française ou le froid, ils évoquent la solitude, l'absence des frères et sœurs, des familles qu'ils ont quittées depuis des mois. Un domaine où pour panser les « plaies à l'âme », les éducateurs auraient besoin du renfort de psychologues.

Mais on pourrait dire que Sékou n'existe pas, que c'est une sorte de portrait-robot. On peut interchanger les prénoms, les âges et les nationalités, ces jeunes destins se ressemblent et paraissent avoir noué une solidarité qui sans doute renforce chacun face à la solitude, à l'absence des siens. Ils n'existent pas vraiment mais ils « en veulent » tellement que si tout se passe au mieux, chacun d'entre eux peut bel et bien devenir, plus vite qu'on ne le pense, un citoyen tourangeau à part entière, un citoyen du monde. Du monde nouveau.



Un programme RAR pour les réfugiés

À l'origine, une instruction ministérielle du 12 décembre dernier : elle décrète la « mobilisation » de 20 000 logements cette année, pour « fluidifier » les dispositifs d'hébergement en faisant en sorte que les migrants qui ont obtenu le statut de réfugiés quittent les centres réservés aux demandeurs d'asile. Il s'agit en outre de faciliter leur intégration en renforçant les moyens dévolus à l'apprentissage du français, à l'insertion et à la formation. Avec une injonction supplémentaire : « *conserver un équilibre avec les besoins des autres publics* ». Le dispositif est baptisé RAR (Relogement et Accompagnement des Réfugiés).

Sur ce total national la région s'est vu assigner l'objectif de 1 068 logements, donc autant de « ménages » à accueillir.

La préfecture d'Indre-et-Loire a entrepris de mettre en œuvre sa part du programme dès le début de cette année, en demandant aux 14 bailleurs sociaux, et au parc privé, de trouver 256 logements, dont certains en dehors de l'agglomération tourangelle. Une partie de ces logements pouvant relever de la procédure SAS (Service d'Accompagnement social), qui consiste à installer les personnes à reloger dans un appartement provisoire, où elles vont se familiariser avec les droits et obligations de tout locataire avant d'obtenir un logement pérenne. Dans le même temps, la préfecture a désigné Entraide et Solidarités comme opérateur pour l'accompagnement de ces 256 ménages, qui totaliseront sans doute plus de 500 personnes. Pour situer les choses : l'an dernier 84 ménages représentant 206 personnes ont été relogés dans le département. Et au 15 janvier dernier, 246 réfugiés étaient encore hébergés dans des structures pour demandeurs d'asile, en attente d'un logement. S'y ajouteront des réfugiés envoyés d'Ile-de-France vers la province.

Construire une deuxième vie

Notre association a affecté deux assistantes de service social à cette nouvelle mission, Raphaëlle et Marie-Laure, et recruté une responsable de service en la personne de Lydy Da Silva Lagarto, éducatrice spécialisée de formation, qui avait fait une partie de ses études à

Tours avant de travailler à Paris. De retour en Touraine, elle est donc chargée de ce public particulier d'étrangers bénéficiant d'une protection internationale, mais souvent profondément marqués par l'isolement et les traumatismes liés à la guerre et à l'exil. « Certains ne savent plus ce que signifie dormir dans un lit, ou payer un loyer... » : leur équilibre psychique peut être altéré, et des travailleurs sociaux formés à un accompagnement spécifique auraient leur place auprès d'eux.

Mais la tâche qui est confiée à cette petite équipe n'est déjà pas mince, puis qu'il s'agit d'aider ces victimes à se construire une deuxième vie, dans un environnement et une société dont ils ignorent à peu près tout. Localement la mise en œuvre du programme passe par un comité technique. La responsable explique : « les centres où sont hébergés les réfugiés s'adressent directement par mail au dispositif RAR. À réception de la demande, la première tâche consiste à examiner l'urgence de la situation du ménage, selon la terminologie en vigueur et même si beaucoup sont des hommes isolés. La candidature est ensuite présentée au comité technique, composé de la Direction de la Cohésion sociale, des bailleurs et des partenaires. En ce moment, une douzaine de dossiers sont présentés toutes les trois semaines. Les bailleurs se positionnent, et quand la proposition de logement est validée, le dossier est confié à un travailleur social référent... »

Après une éventuelle visite du logement commenceront les démarches nécessaires : ouverture du bail, des comptes, explications sur la vie dans le logement et ses obligations, le cas échéant scolarisation des enfants, découverte du quartier, des services, aide à l'implantation dans son environnement, accès aux droits, recherche d'une formation, etc. Cet accompagnement dure quatre mois éventuellement prolongés deux fois, c'est-à-dire un an maximum. Et fin mars, une trentaine de « ménages » étaient ainsi en voie d'installation en Touraine. Trop peu pour dire si, comme tout ce qui est rare, ce dispositif s'avèrera précieux.



La Coordination Migrants : vigilance et revendications

Le « phénomène » migratoire a suscité d'abord des réactions isolées de la part d'associations d'obédiences diverses. Mais elles en sont rapidement venues dans le département à se constituer en « Coordination Migrants »*. Celle-ci se réunit très régulièrement pour échanger des informations et, autant que faire se peut, organiser des actions communes.

Lors de récentes réunions, la Coordination a par exemple rencontré les cinq députés d'Indre-et-Loire. Les associations leur ont remis un dossier reprenant des données concernant les personnes accueillies, les réponses apportées, les manques et les dysfonctionnements constatés. Les propositions portées par le mouvement associatif au niveau national ont été illustrées par des situations rencontrées au plan local :

- Accorder un **titre de séjour** permettant l'accès au travail et au logement aux étrangers qui n'ont pas été éloignés dans un délai de deux ans après leur entrée sur le territoire français.
- Introduire le **droit au travail** effectif des demandeurs d'asile.
- Faciliter leur **accès à l'apprentissage du français**, à la **formation**, à l'insertion par l'activité économique, au service civique.

* La Coordination regroupe la Croix-Rouge, COALLIA, Entraide et Solidarités, le Secours catholique, Chrétiens Migrants, le Réseau Education sans Frontières, Barque to the future, Emmaüs cent pour un, la Table de Jeanne-Marie, la CIMADE 37.

- Concernant les **Mineurs Non Accompagnés** : l'évaluation de l'isolement et de la situation sociale doit continuer à relever des compétences de l'action sociale et de la protection de l'enfance des conseils départementaux, sur la base de critères objectifs communs.

- Attribuer des **titres de transport** spécifiques pour que les demandeurs d'asile puissent se rendre à leurs convocations. Une copie de la lettre adressée par la Coordination au ministère de l'Intérieur a été remise aux parlementaires tourangeaux.

D'autres invitations à venir débattre avec les associations vont être lancées dans les prochains mois par la Déléguée épiscopale à la Solidarité, qui anime ces rencontres, en particulier à l'attention de Jean-Gérard Paumier, président du Conseil départemental, et de Xavier Gabillaud, Directeur départemental de la Cohésion sociale.

La joie de l'accueil pour une « famille solidaire »

Perspectives d'avril 2017 vous a déjà entretenu sur quatre grandes pages du Service "Familles Solidaires", mis en place par l'association fin 2016 pour faciliter l'accueil de réfugiés dans des familles du département. Il faut y relire son organisation, son quotidien fait de réussites et d'attentes. Dans l'une des histoires rapportées, Farah, Soudanais de 21 ans, était logé chez Hubert et Annick, cette dernière étant responsable d'une bibliothèque à Chinon.

C'est encore une bibliothèque, celle d'Athée-sur-Cher, gérée par l'association Lire... délivre, qui a provoqué l'engagement d'une famille pour accueillir Hussain. La projection du film "Les arrivants", quelques témoignages à la télé, et Sandra et Vincent se décidaient à ouvrir leur maison, le 21 décembre dernier, à cet Afghan de 24 ans arrivé en France en 2016 après avoir abandonné au pays sa maman, ses trois frères et ses deux sœurs.

Je les ai rencontrés, avec Lucie Pié, responsable du service créé pour assurer l'accompagnement social et administratif des personnes accueillies, et Moudjibou, un jeune de 24 ans en service civique à l'Entraide, qui facilite les démarches et contacts d'Hussain.

Une heure d'échanges qui faisait chaud au cœur, tellement on y respirait le bonheur partagé d'Hussain et de ce couple accueillant, tous deux instituteurs, madame en maternelle et monsieur en CP. Ils nous racontaient, avec grande simplicité, comment cette nouvelle présence dans leur maison où grandissent déjà deux enfants de 5 et 13 ans, avait apporté un supplément de vie, une profonde réflexion sur la valeur de la vie de chaque jour. Un partage déjà fait de cadeaux échangés à Noël, de voyage à Paris, de projet de vacances communes en Isère, prouvait une relation humaine de vraie solidarité où on n'oublie pas les difficultés de dialogue, les

différences de mode de vie, mais où on les dépasse avec humour, avec joie.

A ce jour, six familles du département accueillent un réfugié : deux à Athée, une à Tours, Montlouis, Artannes-sur-Indre et Villandry. Quatre autres personnes attendent qu'une famille leur ouvre les bras. Trois seulement se sont portées volontaires pour cet accueil. L'équipe du service va devoir rechercher la meilleure façon de réaliser le rapprochement.

Tout en espérant que de nouvelles familles s'ouvrent à cette forme d'engagement. Entraide et Solidarités avait espéré en réunir cinquante !

Jean Paillou

Pour tout renseignement, tel. 02.47.05.48.48,
ou familles.solidaires@entraideouvriere.org



Hussain avec Sandra et Vincent

La Table de Jeanne-Marie : « C'est où, demain ? »

Ils sont bien tristes, les quelques bénévoles qui sont réunis ce matin de mars. Ils s'apprêtent à quitter les lieux : le 66 rue Michelet, local prêté par le diocèse depuis deux mois, va fermer ses portes à la Table de Jeanne Marie. La camionnette emporte les derniers ustensiles qui servaient aux repas. « Cette association a été créée il y a trois ans, explique Patrick Bourbon, secrétaire. Pendant plus de deux ans, on a contribué à lutter contre le gaspillage alimentaire en créant deux épiceries sociales. Les commerçants nous donnaient des produits et l'on préparait des repas, le midi, pour des personnes qui n'avaient pas de quoi manger ni un endroit pour se poser ». Des personnes de tout âge. C'est ainsi que, durant cette période, plus de soixante repas par jour ont été préparés par une soixantaine de bénévoles. Tous les jours de l'année. Rue Michelet, pendant cette courte période intermédiaire, les bénévoles cuisinaient chez eux et apportaient les plats...

« On a servi les derniers repas hier. La semaine dernière, il y avait encore quatre-vingt-dix personnes qui attendaient ». Plus de distribution. Plus rien...

A l'origine, la Table de Jeanne Marie - ainsi nommée en souvenir du prénom d'une riche héritière qui, il y a fort longtemps, distribua sa fortune aux plus démunis, « mais aussi à cause de la chanson de Brassens, car on se veut esprits libres et ouverts », a été créée pour les migrants. « Ils étaient souvent vingt à vingt-cinq à venir nous voir et nous n'avions rien à proposer comme endroit pour les repas ». Puis d'autres et encore d'autres sont venus...

A la création, l'association se trouvait place Velpeau, dans un local loué, « mais on

savait qu'on devait être partis le 31 décembre 2017 ». Pas de renouvellement du bail. Déménagement quartier Blanqui. Puis nouveau départ ici, rue Michelet. Et aujourd'hui ?

« C'est la fin » : Patrick Bourbon mais aussi la présidente, Isabelle Saillenfest, ne mâchent pas leurs mots : « C'est dramatique. On a fait des interpellations auprès des pouvoirs publics, un courrier à la préfète, le même au maire, au président du Conseil départemental, à celui de la Métropole ». Tous les responsables qui envoyaient des personnes à la Table de Jeanne-Marie ont signé.

« On a le moral atteint. Mais la volonté de continuer à récupérer de la nourriture et à distribuer en se débrouillant. On connaît les familles, à Chrétiens Migrants et dans les autres assos avec qui on travaille : Réseau Education Sans Frontières, Emmaüs 100 pour 1 et les centres d'accueil et d'orientation ouverts après le démantèlement de Calais. » Patrick Bourbon affirme que l'association ne réclame rien : « On a des dons. On peut acheter un local, mais les gens ne nous aident pas. Ils refusent. Pas de migrants comme voisins. Pour

personne. » A la signature d'un compromis, une clause suspensive prévoyait l'accord de la copropriété sur la fréquentation des lieux ! Plus tard, un autre propriétaire a prétexté de meilleures offres... Bref, La Table de Jeanne-Marie est à la rue, mais les bénévoles s'arrangent pour servir encore quelques repas. Et la détermination demeure : « On tiendra bon, mais que les autorités nous écoutent ». La parole est aux personnes concernées...



Les responsables de l'association ont affronté bien des difficultés

Contact : 06.88.25.20.96

Guerrier non violent

de Yasid KHERFI, Editions La Découverte

L'auteur de cet ouvrage a un parcours peu ordinaire. Ancien délinquant, il est devenu un professionnel de la prévention de la délinquance. Il intervient régulièrement en milieu carcéral auprès des détenus, dans la formation des policiers. Il est chargé de cours à l'Université de Nanterre en master de sciences de l'éducation. Il était venu en conférence à Tours lors de la précédente Journée nationale des Prisons.



Outre ce parcours qu'il nous détaille, Yasid Kherfi rend compte de son combat pour lutter contre la délinquance et la récidive. Il a inventé le concept de « médiation nomade ». A bord d'un camping-car, il va de ville en ville, de quartier en quartier, pour rencontrer les jeunes désœuvrés. « Mon travail consiste à comprendre les raisons qui les poussent à commettre des actes délictueux, leur logique, leur raisonnement, puis à les aider à s'en rendre compte par eux-mêmes, à

en mesurer les conséquences et à envisager d'autres voies possibles ». Les maîtres mots de son action sont : rencontre et parole.

Le concept de « médiation nomade » a beaucoup de succès. Les demandes d'intervention sont nombreuses tant en province qu'en banlieue parisienne. Le contact ne peut se nouer qu'à la tombée de la nuit en usant de stratagèmes : espace convivial, musique, jeux, boisson (thé). Il faut vaincre bon nombre de difficultés, difficulté pour rencontrer les filles (10% de son auditoire), difficulté pour rétablir le contact avec la police, difficulté pour ne pas laisser, la nuit, le champ libre aux recruteurs extrémistes. « Il faut que les acteurs de la prévention occupent la nuit ».

L'auteur prêche pour une culture de la non-violence, pour le vivre ensemble, pour la solidarité, pour une mixité à tous les niveaux (sociale, ethnique...), il rêve qu'un jour un local sera ouvert dans chaque commune de France, qu'un jour l'espace urbain sera repensé, qu'un jour la prévention prendra le pas sur la sécurité...

Un ouvrage bourré d'anecdotes, de rencontres, de rêves, qui devrait intéresser ceux qui luttent contre la délinquance et la récidive.

Pierre Trinson

Assemblée générale le 17 mai

Votre rendez-vous annuel, destiné à juger l'année écoulée et à décider des orientations pour l'avenir, est fixé au jeudi 17 mai prochain, en matinée. L'assemblée générale de l'association se déroulera pour la première fois à l'Espace Tonnellé (« salle panoramique », 59 boulevard Tonnellé à Tours, à l'entrée du stade du même nom, bus : lignes 4 et 5, arrêt Tonnellé). Les adhérents seront accueillis à partir de 8h30. Si ce n'est fait, pensez à acquitter votre cotisation, au besoin sur place, pour pouvoir voter. Et si vous ne pouvez vous déplacer, merci d'adresser un pouvoir. Les rapports seront envoyés aux adhérents informatisés. Si vous souhaitez disposer d'une version papier, merci d'en faire la demande au secrétariat de direction (des versions papier seront disponibles sur place à l'AG).

Cette année encore, ce temps fort de la vie de l'association revêt une importance particulière. En effet, comme on peut le lire par ailleurs, *Entraide et Solidarités* a vu ces derniers mois ses activités se développer rapidement, en particulier pour répondre aux besoins des migrants. Les décisions prises en ce sens peuvent susciter de légitimes interrogations, des inquiétudes, et en tout cas doivent provoquer une réflexion sur d'éventuelles limites à se fixer, sur les conséquences possibles pour des activités plus traditionnelles, etc.

Venez donner votre avis !

Et l'Anniversaire... continue !

Je parierais bien que je vais en étonner quelques-uns si je vous dis que l'Entraide (Ouvrière devenue Solidaire) n'a pas encore 70 ans, alors qu'on fête cet anniversaire depuis octobre 2017.

Souvenez-vous :

- 18 octobre : à la mairie de Tours, conférence de Louis Gallois sur « L'insertion, des parcours vers l'emploi », et remise de l'Ordre national du Mérite à notre présidente.
- 13 décembre : salle Thélème aux Tanneurs : première projection du film sur les 70 ans de l'EAO, et débat autour de « Professionnalisme et Militantisme ».
- 28 février : c'était la date retenue pour l'inauguration d'une plaque à la mémoire du père Pineau, fondateur de l'association, sur le parvis de la chapelle de Monconseil à Tours nord. Retenue pour marquer les 20 ans de son décès, cette inauguration a été reportée par la municipalité à une date non encore déterminée.
- 5 mars : de 16h à 17 h, sur Radio Béton (FM 93,6) première émission mensuelle conçue et réalisée par l'association.

Les mois qui viennent promettent encore de grandes occasions de rencontre.

- 24 avril à Chinon, 20h30 au cinéma Rabelais, nouvelle projection du film réalisé pour les 70 ans de l'association, suivie d'un débat et d'une rencontre avec les personnels, les bénévoles et des personnes accueillies par l'antenne locale, puis du verre de l'amitié. Entrée libre et gratuite.
- En mai ou juin : inauguration des locaux du Pôle social et médical, rue Marcel-Tribut à Tours.
- Dimanche 3 juin : rallye vélo du Collectif cycliste à la recherche des lieux - mémoire des 70 ans.
- Et les mieux informés parlent déjà d'un concert plus loin dans l'année, d'un repas solidaire, etc.

L'anniversaire continue... parce que, je vais vous le rappeler : l'Entraide (Ouvrière devenue Solidaire !) est née le 3 décembre 1948 (date de déclaration de l'association à la préfecture !).

Jean Paillou

L'entraide se développe... Entraide et Solidarités se structure

L'acceptation de notre projet « Lits Accueil Médicalisés » par l'Agence régionale de Santé engendre un développement important d'activité. Nous avons pensé qu'à cette occasion il fallait renforcer notre structuration pour nous y adapter. C'est dans ce contexte que nous avons créé le poste de Contrôleur de gestion au sein du comité de direction. Gaëtan Dehenne rejoint donc notre association sur cette fonction le 16 avril ; il aura la responsabilité du service comptable, il renforcera les procédures d'élaboration et de suivi budgétaire, et sera chargé de la mise en place et du suivi des procédures de contrôle budgétaire.

Mais l'arrivée des LAM a également été l'occasion de revoir notre organigramme. Nous avons donc souhaité donner plus de lisibilité à nos actions « santé » en créant, au sein du Pôle social et médical, un secteur santé qui regroupe le cabinet médical, les Lits Halte Soins Santé, les Lits Accueil Médicalisés et l'Athoba. Ce secteur est placé sous la responsabilité de Véronique Livera, qui jusqu'à présent était responsable du site de La Chambrerie.

Bénévolat : nouveaux besoins, nouvelles modalités

Une trentaine de bénévoles s'est réunie une nouvelle fois en début d'année pour échanger autour des missions de l'association et du bénévolat. Marie-Paul Legras-Froment a exposé les nouveautés et les projets en cours, en insistant sur l'importance de l'action bénévole pour chaque mission, conjointement aux responsabilités des professionnels. Les animatrices de la commission bénévolat ont également pu revenir sur leur « feuille de route », en expliquant qu'au-delà des services dans lesquels les bénévoles sont déjà largement présents, l'une des orientations est de s'appuyer sur les compétences de chacun pour imaginer de nouvelles interventions bénévoles. C'est ainsi par exemple qu'une bénévole intervient depuis peu à la Petite maison comme coiffeuse-esthéticienne.

L'occasion a également été saisie pour informer des nouveaux besoins en bénévolat liés à l'accueil des mineurs non accompagnés. En effet, afin de compléter les actions conduites en vue de leur intégration, nous souhaitons mettre en place des temps d'aide aux devoirs et à l'apprentissage, mais également constituer une ou deux équipes de football avec les jeunes. Enfin, alors que jusqu'à présent l'adhésion à l'association n'était obligatoire qu'après un an de bénévolat, le conseil d'administration a décidé que tout bénévole devait adhérer dès son entrée en « fonction », au tarif en vigueur selon sa situation.

• **Les candidats bénévoles doivent se présenter, même sans rendez-vous, aux permanences de la commission, entre 14h30 et 16h30 au siège de l'association. Les prochaines auront lieu mercredi 25 avril, jeudi 3 mai, mercredi 23 mai.**



L'an dernier, 216 bénévoles sont intervenus dans les différents services

Des voies de communication diversifiées

Le site internet d'Entraide et Solidarités (www.entraide-et-solidarites.fr) a été profondément rénové. Il présente toujours l'intégralité des textes fondamentaux qui régissent l'association, l'ensemble de ses services, les textes et les chiffres qui rendent compte en détail des activités de ces services, les moyens de contact, et bien sûr l'actualité qui nous concerne. Mais l'ensemble est désormais accessible de façon plus claire, plus simple, et l'interactivité permet à chacun d'adhérer en ligne, de faire un don, de se renseigner sur la manière de devenir bénévole, ou sur les prestations de nos ateliers et chantiers d'insertion, etc. Le site est articulé à la page Facebook et au compte Tweeter de l'association, et va s'enrichir sous peu d'une « lettre d'information » qui permettra de toucher d'autres publics. L'autre nouveauté d'importance, c'est la création d'une émission radiophonique mensuelle : Radio Béton nous ouvre désormais son antenne chaque premier lundi du mois, en direct de 16h à 17h. Une petite équipe d'E&S a pris en charge cette nouvelle voie de communication et réalise et anime l'émission de A à Z. La première a eu lieu sur le thème de l'accès à la langue française. La prochaine, le 7 mai sur 93.6 FM, traitera de l'insertion par l'activité économique. Chaque thème sera développé avec des invités, professionnels concernés ou personnes accueillies dans nos services, qui trouveront là un nouveau moyen de s'exprimer.



Lors de la « première » sur Radio Béton (93.6 FM)



Chapeau ! et merci à Jackie

Après deux ans d'un travail remarqué par tous, Jackie Rogeon a quitté Entraide et Solidarités où elle était détachée par Orange dans le cadre d'un mécénat de compétence. Elle a salué les salariés, les administrateurs et les bénévoles lors d'un pot amical qui fut l'occasion pour la présidente, Marie-Paul Legras-Froment, de la remercier chaleureusement pour tout le travail accompli. Chacun a souscrit aux compliments soulignant son dynamisme, son efficacité et sa gentillesse unanimement appréciés. Sa contribution notamment dans les domaines de la recherche de financements et de la communication va profiter durablement au développement de l'association.

On va bientôt tourner la page du « CASOUS »

Le déménagement prochain du Pôle social et médical va sonner la fin d'une époque, celle du « CASOUS » ouvert en 1996 place des Halles. Le 23 mai, ce service emménagera effectivement dans les anciens locaux du Centre de Création contemporaine, 55 rue Marcel-Tribut à Tours.



Nos chantiers d'insertion ont largement contribué à l'aménagement des nouveaux locaux

Certains regretteront sans doute la beauté et le « cachet » des lieux, mais leur restauration, dans un secteur classé, ne pouvait être envisagée. Aussi, le projet de déménagement a-t-il été largement motivé par des contraintes liées au bâti : améliorer l'accessibilité du public et des salariés (accès des personnes à mobilité réduite dans l'ensemble du service), rationaliser l'espace et ses agencements (jusqu'à sept salariés partagent un bureau actuellement, bureaux en enfilade, etc.), augmenter notre surface et doubler le nombre de bureaux pour les entretiens, etc. Ainsi, les nouveaux locaux, qui s'étendent sur 700 m² uniquement en rez-de-chaussée, devraient permettre de recevoir, d'accompagner, de soigner ou d'écouter les personnes accueillies au Pôle social et médical dans de bien meilleures conditions. Nous sommes impatients de nous les approprier et de vous les faire découvrir lors de l'inauguration des lieux... dont la date n'est pas encore arrêtée. Mais les adhérents seront informés en temps utile.

Grand chambardement à la Chambrerie

Au fil des diverses communications faites tant dans Perspectives que sur le site d'Entraide et Solidarités, tout le monde est sensé être au courant des transformations en cours à la Chambrerie. Les choses vont vite, il nous a semblé opportun de rappeler la nature de ces transformations et de faire le point sur leur degré d'avancement.

Ce qu'était La Chambrerie :

- Un CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) qui disposait de 19 places pour des hommes seuls. Les usagers y étaient hébergés dans des chambres individuelles et bénéficiaient de toute une structure collective qui leur assurait repas, soins, loisirs, accompagnement...
- Un ensemble de LHSS (lits halte soins santé) qui comprend 9 places en chambres individuelles et une chambre double. Il s'agit d'une structure médico-sociale chargée d'offrir une prise en charge aux personnes sans domicile dont l'état de santé, sans nécessiter une hospitalisation, n'est pas compatible avec la rue (pathologies ponctuelles, suites opératoires...)

Ce que la Chambrerie va devenir :

- A partir de mai, Entraide et Solidarités va accueillir un nouveau dispositif : les LAM (lits accueil médicalisés). Ces lits sont destinés aux personnes présentant des pathologies chroniques invalidantes qui nécessitent une prise en charge de longue durée, donc des soins lourds, 15 lits sont prévus.
- Elle conserve ses LHSS dont l'utilité incontestable est reconnue de tous.

Cela implique :

- La transformation des 19 places du CHRS en hébergement en appartements.
- Les résidents qui ne sont pas prêts à quitter la vie en collectivité, seront accueillis au CHERPA (CHRS situé à Tours rue du Général Renault). Les autres seront installés dans des appartements T3 ou T4 proposés en colocation, proches de la Chambrerie ou du CHERPA afin de conserver le lien de proximité.
- Des travaux importants sont engagés pour aménager les locaux. Ils portent sur l'accessibilité du rez-de-chaussée : élargissement du couloir et des ouvertures des chambres afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder partout. Egalement, création d'un bureau pour un médecin et aménagement d'une autre salle de soins à l'étage.
- Une autre tranche de travaux, d'une durée de deux ans, est prévue pour porter la capacité d'accueil à 20 LAM. Une convention est signée avec Tours Habitat.
- Pour faire fonctionner cette structure sous la direction de Véronique Livera, il faudra une solide équipe de professionnels, avec médecin, aides-soignants, infirmiers, travailleurs sociaux. Un cadre infirmier, Aurélien Rougé, est déjà en place, et d'autres recrutements sont en cours.

Pierre Trinson

Sylvain Badonnel, un nouveau « chef des chantiers »

Le directeur du Service d'Insertion par l'Activité économique, Patrick Tauvel, est parti en retraite. Il est remplacé par un nouveau venu dans l'association comme dans la région. Un nouveau et bienvenu, qui est tout sauf un débutant, et qui ne manque pas de cordes à son arc !



Sylvain Badonnel

Sylvain Badonnel, 57 ans, marié, trois grands enfants, est originaire de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) et jusqu'ici avait fait presque toute sa carrière dans l'Est. Une carrière qu'il est le premier à reconnaître comme « atypique », et dont les méandres n'ont rien à envier à ceux de la Moselle. Qu'on en juge. Fils d'enseignants, il n'est pas surprenant qu'il ait commencé comme formateur dans un GRETA. Mais le travail « était trop en vase clos et laissait trop peu de latitude ». Au bout de sept ans, il prend un grand bol d'air lors d'une année sabbatique pour traverser l'Atlantique à la voile. Au retour, il trouvera à respirer un peu mieux dans des organismes de formation, tels le Fonds local Emploi Solidarité où il a la bride sur le cou pour constituer une équipe d'une dizaine de collaborateurs et concevoir des programmes pour des personnes en contrats aidés. Mais une autre passion le démange. « A 4 ans déjà, j'aimais faire la cuisine... » : l'appel des fourneaux le rattrape, et CAP en poche, il saute le pas et ouvre son restaurant. Quelques années plus tard Sylvain Badonnel renoue avec la formation, dans une mission locale, puis se retrouve à informer le public sur le passage à la télévision numérique pour le compte d'une entreprise parisienne... et revient à la cuisine comme gérant d'un établissement sur une base de loisirs. Sa fibre sociale trouve ensuite à s'exprimer comme directeur d'une association qui gère cinq chantiers d'insertion et une résidence sociale. Quatre ans plus tard nouveau tournant, pour parfaire cette fois sa propre formation, puisqu'il suit au Conservatoire national des Arts et Métiers un cursus de responsable associatif de niveau maîtrise. Un parcours qui peut paraître déroutant, mais qu'il regarde maintenant comme « une accumulation d'enrichissements ». Il faut croire que la multiplicité des centres d'intérêt est sa marque de fabrique, car il aime et pratique aussi une grande variété de sports !

Fort de cette connaissance du milieu associatif, de cette expérience des publics en difficulté et notamment de l'insertion par l'activité économique, Sylvain Badonnel a rejoint *Entraide et Solidarités* en ce début d'année. Séduit, au moins, par deux choses : « d'une part le fait qu'un prêtre ait fondé une association laïque ;

c'était dès l'origine un gage d'ouverture. Et d'autre part la grande diversité des activités de l'association. L'universalité des valeurs sert la complémentarité des réponses apportées aux problèmes par les dirigeants. J'ai pu constater déjà combien le conseil d'administration, très composite, avait adopté un fonctionnement très pragmatique : on prend ici les problèmes à bras le corps, et on voit ce qu'on peut faire. Un peu dans un esprit de cogestion... » Le pragmatisme et l'ouverture aux autres c'est aussi, on l'aura compris, son mode de fonctionnement : « quand le dialogue est établi, savoir écouter l'autre, solliciter son avis et le prendre en compte si nécessaire. Ensuite, il y a un effet d'entraînement, les gens n'hésitent plus à participer à l'organisation du travail en commun ». Le nouveau directeur des ateliers et chantiers d'insertion d'*Entraide et Solidarités* a commencé de mettre ses principes en pratique, après avoir observé les forces et les faiblesses du service. « Il y a notamment des synergies à créer ou rétablir entre les groupes et les métiers... ». Mais Sylvain Badonnel ne part pas de zéro, il est aidé dans cette tâche par le « plan d'optimisation » mis au point il y a quelques semaines par un groupe de travail, avec les salariés. Un plan très concret, décliné en trente-trois actions autour de cinq grands objectifs : impliquer et mobiliser tous les acteurs, conforter la notion de parcours pour le salarié en insertion, fournir au client la qualité attendue, optimiser la performance, et harmoniser les pratiques entre Tours et Chinon. « Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher, commente-t-il, ce programme me va très bien, c'est une bonne base, mais il est probable qu'à mesure de sa réalisation il faudra ajuster, compléter, etc. » Parmi les priorités figure un plan d'amélioration des locaux. D'ici fin avril, il compte engager les aménagements extérieurs, et « être au clair » d'ici fin mai sur les indispensables travaux intérieurs. Il y a de la transformation dans l'air !

De l'« occupationnel » à la professionnalisation

Patrick Tauvel a dirigé le SIPAE pendant dix-sept ans, ce qui lui a évidemment permis de tisser des liens nombreux et variés. Si bien qu'au soir du 27 février, des dizaines d'amis, partenaires, fournisseurs, s'étaient joints aux salariés et administrateurs de l'association pour lui souhaiter une bonne nouvelle vie, avec force cadeaux et



La présidente a salué et remercié Patrick Tauvel

autour d'un buffet « personnalisé » préparé, cela va de soi, par les salariés du secteur Restauration d'E&S. Marie-Paul Legras-Froment, présidente, l'a chaleureusement remercié « pour ces années passées au service de ceux qui en ont besoin ». De son côté Patrick Tauvel a évoqué avec émotion le chemin parcouru depuis l'an 2000 où le service pratiquait de « l'occupationnel bienveillant », jusqu'aux résultats en net progrès enregistrés l'an dernier. Un parcours pour lequel il a dit sa reconnaissance à tous ses collaborateurs ainsi qu'aux salariés en insertion eux-mêmes, parmi lesquels il a connu quelques « coups de cœur », et

aux experts bénévoles pour leur « apport très précieux » ces dernières années. Patrick Tauvel a enfin souligné l'« évidente nécessité du partenariat entre les diverses structures d'insertion », qui s'est renforcé et organisé récemment.

SIPAE : 40 rue Augustin-Fresnel, 37170 Chambray-lès-Tours, tel. 02.47.27.62.84, emploi@entraide-et-solidarites.fr
Et 20-22 rue du Dr Labussière, 37500 Chinon, tél. 02.47.98.02.54, acichinon@entraide-et-solidarites.fr

Bon appétit, avec l'atelier Restauration

A l'occasion de son assemblée générale du 15 mars, l'Union territoriale des Retraités CFTD avait demandé à l'équipe d'Olivier Hammami, responsable de l'atelier « Restauration », de lui concocter le repas du midi. Tout a été préparé par cette équipe de salariés en insertion, du dressage des tables pour 70 personnes à la remise en état de la salle, en passant par la confection des plats, le service puis le rangement. Tout le monde a été ravi du menu comme de l'ensemble de la prestation, et les cuisiniers ont été ovationnés. A la demande générale : « opération à renouveler ».

Pour joindre le service : Olivier Hammami, 06.47. 87. 52. 42



Le point sur la lutte contre l'illettrisme

Pour bien comprendre où en est le financement de la lutte contre l'illettrisme à *Entraide et Solidarités*, il convient de revenir quelques années en arrière.

Année 2016 : origine des fonds : Département 150 000 €, Fonds social européen : 100 000 €

Année 2017 : la compétence « formation » revient à la Région, qui ne reconnaît pas la lutte contre l'illettrisme comme une formation professionnelle mais comme un accompagnement social. Le Département diminue sa contribution de 50 %, soit 75 000 €. La Région continuera à financer les Visas et s'en tiendra à ce financement.

Les visas sont des modules de formation de 80 heures, ils sont de 3 types : le visa 3 en 1 (code de la route, mise à niveau, apprentissage du Français), le visa pro-numérique (internet, word, excel), le visa éco-citoyen (économies, gestes et postures, hygiène et sécurité au travail)

Après bien des difficultés, un accord est trouvé, le Département remet la main à la poche et donne 150 000 € et le FSE 100 000 €, en indiquant que ce sera la dernière année puisque c'est à la Région de prendre le relais.

Qu'allait-il se passer en 2018 ? Des courriers sont envoyés, des rendez-vous sont demandés, la Région fait la sourde oreille.

Année 2018 : une réunion a enfin lieu le 15 janvier sous la présidence d'Isabelle Gaudron, vice-présidente de la Région, avec des représentants du Département, dont Nadège Arnault, vice-présidente, et d'*Entraide et Solidarités*. Un accord est trouvé, le Département financera pour 75 000 €, le FSE pour 100 000 € et la Région pour 75 000 €, sous forme de Visas. La somme allouée est la même qu'en 2016, mais ce sont les Visas qui risquent de pâtir de cet accord.

En effet, en 2017 notre association assurait 598 Visas à Tours et 67 à Chinon. Pour financer la lutte contre l'illettrisme, Nathalie Dréano, responsable du Centre de formation, doit transformer 168 Visas de 80 heures en heures d'actions contre l'illettrisme. On déshabille Pierre pour habiller Paul !

Pour mémoire, à *Entraide et Solidarités*, la lutte contre l'illettrisme emploie 4,5 formateurs professionnels et environ 60 bénévoles qui interviennent dans tout le département. Les bénévoles reçoivent une formation dispensée par le CRIA (Centre de Ressources, d'Information et d'Accompagnement). Ces équipes forment 250 personnes par an.

Pierre Trinson



Géraldine le proclame : « *Il suffit de se donner les moyens* »

« J'ai quitté Moulins quand j'avais quatre ans et demi. Le même âge que celui de ma fille aujourd'hui ».

Géraldine nous a donné rendez-vous dans un petit bar de la Place des Halles. 27 ans et un sourire craquant. Coquette et moderne. Géraldine s'apprête dans quelques jours à emménager dans un appartement : « *Je quitte l'Entraide et je reprends ma vie correctement. Je ne suis plus celle que j'étais, qui ne gérait pas son existence* ». Après un séjour en CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), elle a fait une demande de logement non plus en collectif mais en hébergement éclaté : « *Ce qui signifie un lieu privé pour moi. Juste au-dessus du CASOUS, place des Halles* ».

Géraldine est un joli exemple de résilience. Elle est partie de loin et elle a bien les dates en tête : « *Je suis arrivée à l'Entraide le 26 mars 2014. Pas de travail, pas de logement* ». Des moments si difficiles depuis des années. Un passé d'enfant à la DASS... Un jour, elle a craqué : « *Je n'avais plus de repères. Ni familiaux, ni amicaux. Seule. J'avais l'impression d'être un pantin* ». Après un long combat personnel et l'aide des travailleurs sociaux, elle s'est assez reconstruite pour trouver son indépendance. Sa fille, avec qui elle a renoué des liens très forts, la porte vers un avenir qu'elle a bien l'intention de construire avec elle : « *J'ai quelques meubles. Je vais aller à Pôle Emploi ou déposer une candidature spontanée* ». Son rêve ? Devenir monitrice-éducatrice : « *Grâce à l'Entraide, j'ai su ce que je voulais faire. Bien sûr, je n'aurai pas du caviar tous les jours dans mon assiette. Pas grave. Quand on veut, on peut* »...

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (Nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue *Perspectives* (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à :

Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir *Perspectives* sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € – **Je joins un chèque de** € à l'ordre de Entraide et Solidarités.
- Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment

Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson, François Weil.

Mise en page & en image : Cawet communication – Impression : SIPAP-LOUDIN, Poitiers.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux